

# DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022 JE VOTE SAPACMI / UATS-UNSA

au Comité Social d'Administration de la Préfecture et du SGCD



*Votez pour l'apolitisme et l'indépendance*

- Une force responsable pour vous représenter
- Un syndicalisme revendicatif, professionnel et de proximité

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a créé une nouvelle instance, le **comité social d'administration (CSA)**, née de la fusion des actuels comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, avec en son sein une **formation spécialisée (FS)** en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Un **comité social d'administration (CSA) de service déconcentré** est créé auprès de chaque préfet de département. Instance de dialogue social, il traite des **questions collectives intéressant la préfecture et le secrétariat général commun** et est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, les organigrammes et les effectifs, le régime indemnitaire, l'action sociale et le plan de formation. Au sein de ce CSA, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FS) traite des questions d'aménagements des locaux, des conditions de travail et des problèmes d'hygiène et de sécurité.

► Le **SAPACMI** et **l'UATS-UNSA** ont toujours répondu à l'attente de tous ceux qui, lassés d'un syndicalisme politisé, recherchent **des organisations apolitiques et indépendantes** soucieuses uniquement de leurs intérêts professionnels.

► Face aux organisations syndicales traditionnelles, **le SAPACMI** et **l'UATS-UNSA** ont toujours mené **un dialogue social responsable, franc, constructif et efficace**.

► Pratiquant **un syndicalisme revendicatif, exclusivement professionnel et de proximité**, le **SAPACMI** et **l'UATS-UNSA** sont vos meilleurs alliés pour vous représenter.

## Dans un contexte incessant de réformes, vous pourrez compter sur le SAPACMI et l'UATS-UNSA pour :

- Exiger que soit mis fin à la baisse des effectifs et aux suppressions de postes,
- Sauvegarder les garanties fondamentales liées au statut de la fonction publique,
- Défendre le pouvoir d'achat avec une véritable valorisation du point d'indice,
- Veiller au maintien d'un service public de qualité et de proximité avec le renforcement du réseau des préfectures et sous-préfectures,
- Réclamer des moyens pour exercer correctement les missions, de meilleures conditions de travail, la reconnaissance des fonctions exercées, des qualifications et de l'engagement professionnel,
- Demander le renforcement des services des étrangers en effectifs et l'amélioration des conditions de travail,
- Demander le renforcement d'un accueil de qualité en préfecture et en sous-préfecture avec la création d'une filière accueil et des avantages en matière de carrière et de rémunération,
- Exiger le renforcement de la sécurité dans les préfectures et les sous-préfectures,
- Réclamer une action sociale digne de ce nom et le relèvement des prestations,
- Réclamer une médecine de prévention réelle et efficace et la mise en oeuvre d'une politique volontariste de "bien être au travail",
- Veiller au développement du télétravail pour toutes les missions télétravaillables afin d'avoir un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle,
- Exiger, dans le cadre de la protection sociale complémentaire, un renforcement significatif de la prévoyance afin de protéger les agents des risques majeurs de la vie,
- Exiger le renforcement des CERT et des SGCD par des emplois stables afin que les missions demandées soient exercées dans les meilleures conditions possibles.

En 2022, pour que votre voix compte  
**VOTEZ pour la liste SAPACMI / UATS-UNSA**

Nous sommes vos interlocuteurs privilégiés et nous nous engageons à vous informer, vous écouter, à faire remonter vos attentes et problèmes et vous en rendre compte.

**N'attendez pas le 8 décembre pour voter et faire voter pour la liste SAPACMI / UATS-UNSA**